

Conditions générales de vente et de livraison

1. Généralités

Les présentes conditions générales de vente et de livraison s'appliquent à tous les contrats de livraison et autres services - même futurs -, y compris les contrats de travaux et de services et la livraison de biens non fongibles. Les conditions d'achat de l'acheteur ne sont pas reconnues, même si le fournisseur les contredit à nouveau expressément après leur réception par l'acheteur.

2. Offres

Nos offres sont faites sans engagement.

3. Validité

En passant la commande, le client accepte nos conditions de vente et de livraison. Les conditions de l'acheteur qui sont contraires aux présentes conditions de vente et de livraison ne sont applicables que si nous les avons acceptées par écrit.

4. Prix et conditions de paiement

Les prix sont strictement nets, hors TVA. Paiement dans les 30 jours strictement net. Toute déduction non autorisée sera facturée ultérieurement. En cas d'expiration inutilisée du délai de paiement, il y a défaillance. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment nos prix et remises pour les livraisons non encore effectuées, dans la mesure où cela est dû à un changement des circonstances sous-jacentes pertinentes. Pour les petites commandes inférieures à CHF 100.00 ou EUR 100.00 (cent francs ou cent euros), nous facturons un supplément pour petite quantité.

5. Expédition, port, emballage

Le type d'envoi est laissé à notre discrétion. Les frais de port, d'emballage, de fret et d'express sont facturés au client au prix coûtant. A partir d'un montant net de facture de sFr. 1000.00 par livraison, la livraison est franco de port.

Les emballages à usages multiples doivent être retournés à Swibox AG en port payé. Dans le cas d'un envoi non affranchi, les frais de port seront déduits de l'avoir.

6. Délais de livraison

L'indication du délai de livraison prévu n'est pas contraignante. Nous nous efforçons de respecter les délais de livraison indiqués dans la mesure du possible. Le dépassement des délais de livraison ne peut donner lieu à aucune responsabilité ni à une annulation.

7. Transferts de risques

L'art. 185 CO s'applique au transfert des prestations et des risques. Tout dommage lié au transport doit être immédiatement signalé à l'entreprise de transport chargée de la livraison. Les envois ferroviaires endommagés ne doivent pas être déballés avant que le procès-verbal ait été rédigé. Aucun remplacement gratuit ne sera fourni pour les dommages causés par le transport.

8. Réclamations

Les réclamations doivent être faites par écrit dans les 5 jours suivant la réception des marchandises, sinon la livraison est réputée approuvée. En cas de réclamations justifiées, soit un remplacement sera effectué, soit un avoir sera émis conformément à notre décision. Les autres demandes sont exclues.

9. Internet / Présence sur le web

Une éventuelle présence du fournisseur sur le web ne prétend pas être complète et correcte en termes de contenu. En particulier, il ne sert pas à donner des conseils de quelque nature que ce soit. Si, sur la base du site web du fournisseur, des dispositions sont prises, cela se fait sous la seule responsabilité du fournisseur. Le fournisseur décline toute responsabilité.

Le fournisseur décline également toute responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations publiées par des tiers et accessibles - directement ou indirectement - via le site web du fournisseur. Ici aussi, l'utilisation se fait exclusivement aux risques et périls de l'utilisateur.

10. Garantie et responsabilité

La garantie est d'un an à compter de la date d'expédition. Elle couvre les défauts de matériaux et de fabrication démontrables, sauf indication contraire dans les documents de vente. Toutefois, si le fabricant accorde une période de garantie différente, c'est celle du fabricant qui s'applique. Sont exclus de la garantie les dommages dus à des modifications ou à des réparations effectuées par l'acheteur ou par un tiers, ou dus à l'usure, à la force majeure, à l'intervention de l'acheteur ou de tiers, ou au non-respect du mode d'emploi. Toutefois, notre responsabilité se limite, à notre discrétion, au remplacement ou au remboursement de la valeur facturée des articles non remplacés. Toute autre garantie, notamment la responsabilité pour les coûts de démontage ou de remontage ainsi que pour tout dommage causé directement ou indirectement par les articles livrés eux-mêmes, leur utilisation ou leurs défauts, est rejetée. Les cas de garantie doivent être signalés en détail à Swibox AG dans les 5 jours ouvrables suivant leur découverte. Sur demande, le matériel défectueux, accompagné d'une copie de la facture ou du bon de livraison, doit être envoyé à Swibox au plus tard 15 jours ouvrables après l'approbation.

11. Annulation / Livraisons partielle

L'annulation des commandes n'est possible qu'avec notre accord écrit. Les frais déjà engagés ou les augmentations de prix dues à des réductions de commandes sont à la charge de l'acheteur. Les livraisons partielles d'une commande sur appel doivent être annulées dans le délai convenu, sinon nous pouvons facturer les frais supplémentaires encourus au client.

12. Clauses commerciales internationales / Incoterms

Nous nous référons aux Incoterms 2010.

13. Réserve de propriété

Nous nous réservons un droit de propriété sur tous les articles vendus jusqu'à paiement intégral du prix de vente.

14. Exécution du contrat

Dans tous les cas, le domicile du vendeur est le lieu d'exécution.

15. Le lieu de juridiction

Le lieu de juridiction dans tous les cas est le siège social de Swibox AG en Suisse. Le rapport juridique est soumis au droit matériel